



Parti socialiste
jurassien

PARLEMENT JURASSIEN

Interpellation n° 919

Relations extérieures : les incohérences dans les mouvements au sein de l'administration jurassienne


Dans les réponses données aux questions du groupe socialiste, relatives au rapport 2018 sur les affaires extérieures, il est écrit que, sur demande du Gouvernement, le délégué aux affaires fédérales consacre la majorité de son temps au projet « Repenser l'Etat », et que la personne en charge du dossier « Moutier » y consacre également une partie du sien. Cette information nous paraît inquiétante.

Si nous pensons que le canton du Jura devrait être plus et mieux présent à Berne, il faut constater que la réorientation du cahier des charges du délégué aux affaires fédérales et son remplacement partiel par une personne dont on peut supposer qu'elle sera très bientôt très accaparée par le dossier Moutier, on peut douter du renforcement de cette présence sous la Coupole fédérale. On peut craindre en effet que l'inverse se produise. Un tel aménagement nous paraît ainsi contraire à la volonté du Gouvernement d'œuvrer plus activement à la promotion et à la défense des intérêts jurassiens sur la scène fédérale. L'incohérence nous semble donc manifeste.

D'où nos questions :

- Avec quelles ressources et quelles qualifications le suivi des affaires fédérales sera-t-il assuré en 2020 au sein de la Chancellerie?
- La déléguée aux affaires intercantionales étant elle aussi fortement impliquée dans le projet « Repenser l'Etat », qu'en sera-t-il du suivi des affaires intercantionales ?
- Dans la mesure où les dossiers s'imbriquent, quelle sera la situation pour le transfrontalier ?


Pierre-André Comte
Groupe socialiste


Delémont, le 27 novembre 2019